

## Un conciliateur spécial **nommé**, une conciliation **amorcée**

17 MAI 2024

Chers collègues,

Les parties ont récemment demandé au ministère du Travail de nommer un conciliateur spécial dans le cadre de nos négociations.

Nous vous informons que suivant cette demande, le médiateur-conciliateur en chef a accueilli favorablement notre demande et procédé rapidement à la nomination d'un conciliateur spécial.

Votre Comité de négociation s'est entretenu avec ce dernier le 15 mai afin de faire le point sur l'état de nos négociations et d'établir nos attentes face au processus de conciliation.

La première séance de conciliation s'est tenue le 16 mai avec les représentants de la Sûreté du Québec (SQ) et le nouveau porte-parole du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) lors de laquelle nous avons à nouveau réitéré l'entièreté de nos revendications.

Des travaux sont présentement effectués par la SQ et le SCT et d'autres échanges sont prévus prochainement.

Nous vous rappelons que le mandat du conciliateur spécial consiste à amener les parties à convenir d'une nouvelle entente de principe. Dans l'accomplissement de ce mandat, il jouit d'une entière neutralité et indépendance.

Nous vous informerons des prochains développements.

Soyons solidaires !

**Jacques Painchaud, président**